Mallo tres excellent & renommé pilotte, taut pour le maintien de cette habitude, que pour y trouuer passagé en la mer du Sud; lequel y sur fort heureusement receu; puis sa Maiesté de pelcha en qualité de Viceroy l'an 1540, le sieur de Robertualis dont nous auons parlé cy dessus auce vn ample pouvoir & commission pour tout le grand continent de Canada; mais en esse du bon Apres soubs Henry II. & Charles IX, les Sieurs de Villes qui pour de la Floride.

Apres soubs Henry II. & Charles IX. les Sieurs de Ville? gaigon, Laudonniere Albert, & le Capitaine Ribaut de Dieppe y furent enuoyez les vns apres les autres, lesquels à l'ayde de ceux du pays sirent plusieurs sois mainbasse des Espa-

gnols, ainsi qu'ils auoient fait des François.

Ils y firent bastir les forts de la Caroline, & d'Orleans, nommerent le Cap des François & y firent plusieurs forteresses bastiements & habitudes, dont ayant long temps demeure Maistres, Philippes II. Roy d'Espagne extresmement ialoux de ce voisinage & habitude, y renuoya in preiudice des traittez d'entre le Roy & luy vn grand embarquement d'Espagnols durant la minorité du Roy Charles IX. qui y exercerent la plus horrible cruauté sur les François, dont on oyt iamais parler, n'ayant pardonné à l'aage ny au Sexe, tant de Femmes qu'enfans qu'ils portojent mourans cruellement au bour de leurs picques, & halbardes, & en chargeoient tous les arbres proches de leur habitation: & apres au oir pris foubs leur foy le braue & vaillant Capitaine Ribaut, le firent mourrir à sang froid, contre leur parolle, par des supplices & cruautez plus que barbares & inhumaines, puis luy escorcherent toute la peau de la face & de la teste, & l'ennoyerent en descrision comme va masque, tant aux Indes Occidentalles ou il estoit redoutté, que depuis au Cabinet de sa Majesté Catholique ayant promis de grands deniers pour rescompense a ceux qui le pourroient prendre mort ou vif, dont le Roy offenle's'en estant mint par

nandé par e Baramee Nauires tout a feu auant retion de ce ntirent la r vn iuste ores le de-

de Saince

Mallo

estoit con-

mnée aucca

encor tuez

finant cers

nffent mu-

y'depe!-

en l'année

y fur trait-

olté Tres-10 en l'an

nes, & les

r derechef

Hon